

# Ile-de-France: Contre le saute-mouton, la SNCF assermente ses agents de gare

**TRANSPORT** Jusqu'ici, ils ne pouvaient rien faire contre les fraudeurs. Mais les agents de gare volontaire sont en cours d'assermentation et pourront bientôt dresser des PV...

F 589 G 3 n 2 P 0 T



Ghiziane El Hakkani, agent de gare rattachée à la gare d'Evry-Courcouronnes, sera bientôt assermenté pour contrôler les voyageurs. - F. Pouliquen / 20 Minutes

*Fabrice Pouliquen*

D Publié le 12.01.2016 à 18:21

Mis à jour le 13.01.2016 à 00:23

« A force, ils avaient appris à nous distinguer des contrôleurs. Ils savaient qu'ils ne risquaient rien avec nous », raconte Ghizlane El Hakkani, agent de gare rattachée à la gare d'[Evry-Courcouronnes](#) sur le RER D. « Ils », ce sont les voyageurs sans billet. Ces fraudeurs devenus maîtres dans l'art du saute-mouton au-dessus des tourniquets.

### « Ils fraudent en nous gratifiant d'un grand sourire »

Depuis sept ans qu'elle exerce ce métier, la jeune femme dit en voir tous les jours.

« Certains même fraudent en nous gratifiant d'un grand sourire ou viennent ensuite demander un renseignement. » Frustrant, mais c'est ainsi. Chargé de l'accueil des voyageurs et de la vente des tickets, les agents de gare de la SNCF ne sont en revanche pas assermentés pour contrôler et dresser des PV.

La donne va toutefois changer. La SNCF prépare l'assermentation des agents qu'elle emploie sur ses [385 gares en Ile-de-France](#). Les formations ont déjà commencé. « Être assermenté nécessite aussi de prêter serment devant un juge, ce que certains ont déjà pu faire, indique à *20 Minutes* [Alain Krakovitch, directeur du Transilien](#). Nous travaillons désormais à l'organisation de ce nouveau dispositif et les premières opérations sont prévues fin février sur les lignes C et H avant d'être rapidement déployé au reste du réseau. »

### Que des volontaires !

L'objectif n'est pas d'assermenter les 5.000 agents de gares que compte la SNCF en Ile-de-France. « Seulement les volontaires, explique Alain Krakovitch. Nous avons aussi posé des conditions, comme celle d'avoir au moins un an d'ancienneté. » Le nombre d'agents assermentés n'est pas encore connu avec précision. Sur la ligne C, le cap des 100 volontaires aurait été rapidement dépassé.

L'idée n'est pas non plus de lancer les agents de gare à la poursuite des fraudeurs pris en flagrant délit. « Je ne suis pas un cow-boy, annonce d'emblée Ghizlane El Hakkani. La consigne est de ne prendre aucun risque pour notre sécurité. » Ces agents assermentés ne contrôleront donc jamais seul, mais en petite équipe de trois ou quatre personnes.

« Leur action sera complémentaire à celle que mènent actuellement nos 800 contrôleurs en Ile-de-France », indique Alain Krakovitch. Avec plusieurs avantages : la possibilité d'être plus flexible, de multiplier la fréquence de contrôle ou de ne plus permettre aux fraudeurs de distinguer le contrôleur de l'agent de gare assermenté. Ghizlane El Hakkani espère gagner en crédibilité : « Laisser passer les fraudeurs était aussi frustrant pour nous que pour les usagers en règle. Beaucoup nous reprochaient de laisser faire. »



Quatorze nouvelles gares du réseau Transilien de la SNCF seront équipées de contrôleurs automatiques de billets d'ici quatre ans. (Photo illustration). - DURAND FLORENCE/SIPA

### **Quatorze nouvelles gares équipées de tourniquets**

L'assermentation ne sera pas le seul volet d'action de la SNCF dans la lutte contre la fraude au billet. La compagnie ferroviaire poursuit aussi l'installation des contrôleurs automatiques des billets [les fameux tourniquets] dans ses gares.

« En Ile-de-France, la moitié est aujourd'hui équipée, poursuit Alain Krakovitch. Il s'agit de celles qui voient passer le plus de voyageurs. Elles représentent environ 80 % des flux, poursuit Alain Krakovitch. Nous en équiperons 14 autres dans les quatre années à venir pour arriver à 90 % des flux. » [Les lignes Transiliens de la gare Saint-Lazare](#) sont sur la liste.

### **Et dans le métro ?**

Et qu'en est-il dans les 303 stations de métros de Paris où les saute-mouton sont aussi réguliers ? Cette fois-ci, c'est la RATP qui est gestionnaire. Joint par *20 Minutes*, le service communication de la régie assure que les 4.000 agents de gares et stations qu'elle emploie sont assermentés au même titre que ses contrôleurs ou ses agents de la sûreté. « J'ai jamais vu un fraudeur être inquiété par un agent de gare », s'étonne Marc Pélissier, président de la [Fnaut Ile-de-France](#), une association d'usagers.

**Et aussi une amende de 5 € pour non-validation de ticket ?**

C'est un autre volet du plan d'action anti-fraude de la SNCF Transilien en 2016. Elle instaurera mi-janvier une amende de 5 € pour non-validation de titre de transport. Une amende similaire existe déjà sur le réseau RATP.

« Cette validation est très importante pour nous, justifie Alain Krakovitch, directeur du Transilien. Le geste permet déjà de faire prendre conscience aux voyageurs qu'ils entrent dans une emprise SNCF. C'est aussi important en termes de statistiques. Avec le nouveau contrat Stif, la répartition des crédits pour améliorer l'offre et les services d'une ligne dépend de ce nombre de validation. »